Communauté de Communes
de l'Est Lyonnais

AVIS DE PUBLICATION

Conformément aux dispositions prévues à l'article R.302-12 du Code de la construction et de l'habitation, le Programme Local de l'Habitat adopté de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais couvrant la période 2025-2031 est publié et peut être consulté à l'hôtel communautaire situé :

Communauté de Communes de l'Est Lyonnais
Aéroport Lyon-Saint Exupéry
40 rue de Norvège
69125 Colombier Saugnieu

Cet avis de publication a également été transmis, pour affichage, aux communes suivantes :

- Mairie de Colombier Saugnieu
- Mairie de Genas
- Mairie de Jons
- Mairie de Pusignan
- Mairie de Saint Bonnet de Mure
- Mairie de Saint Laurent de Mure
- Mairie de Saint Pierre de Chandieu
- Mairie de Toussieu

Fait à Colombier Saugnieu
Le 16 juillet 2025

Communauté de Communes de l'Est Lyonnais